

D'un océan à l'autre

Nouvelles et photos du district du Canada !!!



Le Tiers-Ordre de la Fraternité St Pie X

Un Moyen de Sanctification Pour les Catholiques d'Aujourd'hui

Par M. l'abbé Gérard Rusak
Traduction : Abbé P. Girouard

Tout au cours de l'Histoire, les Ordres religieux ont fourni aux laïcs qui admiraient l'esprit d'un Ordre particulier, le moyen d'y prendre part et d'en recevoir des grâces. Il s'agit des «Tiers-Ordres». Ce nom leur fut donné en relation avec le «Premier» Ordre, celui des Religieux, et le Second, celui des Religieuses. Ainsi naquirent, d'abord le Tiers-Ordre de St François, puis celui de St Dominique, des Bénédictins, etc. Et ceux-ci furent en effet d'un grand secours pour la sanctification des laïcs. Nous pouvons dire, sans craindre de nous tromper, que depuis le temps de la formation de ces Tiers-Ordres au Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui, la sainteté est devenue plus accessible aux laïcs. Saint Louis, roi de France, Ste Élisabeth, reine de Hongrie, Ste Élisabeth, reine du Portugal, St Ferdinand, roi de Castille, St Thomas More, Ste Catherine de Sienne, furent tous des laïcs membres de Tiers-Ordres. Plusieurs parents de saints, et plusieurs personnages célèbres, qui furent aussi de bons Catholiques, tel Christophe Colomb, ont aussi appartenu à un Tiers-Ordre. Une Règle approuvée par l'Église, grâce à sa discipline, est toujours une aide à la sainteté; la hiérarchie et l'obéissance dans les Tiers-Ordres sont une aide à l'humilité, sans laquelle aucune sainteté n'est possible.

Il est bon de noter que, jusqu'à Vatican II, la plupart de ces Tiers-Ordres traditionnels furent florissants. Les Tertiaires Franciscains, Dominicains, Carmélitains, etc., étaient des Catholiques modèles. Mais, avec le libéralisme qui a affligé ensuite les Premiers et Seconds Ordres, les Tiers-Ordres eux-mêmes



mes sombrèrent bientôt dans le Modernisme. Cependant, ce fut providentiel puisque cela a permis la création d'un nouveau Tiers-Ordre adapté à nos temps modernes et aux méfaits de la société moderne : il s'agit du Tiers-Ordre de la Fraternité St-Pie X. Examinons-en maintenant plus précisément l'histoire.

Après la terrible catastrophe de Vatican II, dans les années soixante, grâ-

ce à Dieu, grâce à Mgr Lefebvre, et à de bons catholiques, trop nombreux pour les mentionner ici, la Fraternité Sacerdotale St-Pie X fut fondée officiellement le 1er novembre 1970, avec l'approbation de Rome. Comme elle se développa rapidement avec le temps, et qu'elle fut bientôt composée de Prêtres, de Frères, et d'un Second Ordre de Sœurs et d'Oblates, ses membres sentirent le besoin de fonder un Tiers-Ordre. En effet, il devenait évident que plusieurs laïcs se trouvaient dans un état de grande confusion. Ils étaient comme perdus sans boussole dans une immense forêt. Ils étaient désorientés, non seulement sur le plan doctrinal, ne sachant que croire ou que rejeter, mais aussi dans leur vie spirituelle et familiale, se trouvant au milieu des illusions du monde moderne. Les prêtres de la Fraternité comprirent très bien que, même si on enseignait aux fidèles la doctrine traditionnelle, les âmes de ceux-ci se trouvaient dans grand péril tant qu'ils continuaient de vivre selon l'esprit du monde.

Ce fut donc pour cette raison que, après une réunion de prêtres en septembre 1980, Mgr Lefebvre demanda des suggestions pour la composition d'une Règle pour un Tiers-Ordre, et ces pro-

positions furent étudiées en novembre de la même année. C'est le 29 janvier 1981 que le Tiers-Ordre de la Fraternité St-Pie X fut officiellement fondé et approuvé par Mgr Lefebvre. Ce n'est pas une simple coïncidence si cela eut lieu le jour de la fête de St François de Sales, auteur de la fameuse « Introduction à la Vie Dévote », qui montre non seulement que la sainteté est possible pour les laïcs, mais qui donne aussi les moyens pour y parvenir. Ce livre serait un bon complément à la Règle du Tiers-Ordre, dont le but unique est la sanctification de ses membres et de ceux dont ils ont la charge.

Considérons maintenant brièvement cette Règle, qui semble providentielle pour tous, mais surtout pour les jeunes familles obligées de vivre dans le monde moderne. En effet, elle considère les difficultés (par exemple la télévision, l'instruction, etc.) que ces Ca-

tholiques rencontrent dans leur vie de tous les jours, et les bons choix à faire vis-à-vis de celles-ci. La Règle tient aussi compte de la crise actuelle de l'Église et des moyens de garder la Foi : la Messe (à l'exclusion du Novus Ordo), l'étude du Catéchisme du Concile de Trente, etc. Enfin, elle conserve les moyens traditionnels de sanctification des Tiers-Ordres, à savoir une solide vie de priè-

re, fondée sur la méditation, le chapelet quotidien, la lecture spirituelle, les retraites, etc.

En conclusion, on peut dire que le Tiers-Ordre de la Fraternité St-Pie X est l'instrument de Dieu en nos temps modernes pour sanctifier ceux qui, vivant dans le monde, désirent ne pas être « du » monde. Ceux qui sont fidèles en toutes choses à la Règle de ce nouveau Tiers-Ordre peuvent être assurés qu'il y a une demeure préparée pour eux au Ciel.

Pour plus d'information sur le Tiers-Ordre de la Fraternité St-Pie X, ou pour obtenir une copie de sa Règle ou un formulaire d'inscription, veuillez contacter l'auteur de cet article à l'adresse suivante :

St. Raphael's Priory, 480 McKenzie St., Winnipeg, MB, R2W 5B9
raphael1@sspx.ca

Programme Double à la chapelle de Nanaimo

Deux événements à notre chapelle de Nanaimo (Colombie Britannique), l'un le dimanche des Rameaux (5 avril), l'autre le lundi suivant, ont laissé les paroissiens bien nourris, spirituellement et physiquement.

À chacun de ces deux jours, la visite de prêtres de prestige incluait en effet la Messe, une conférence, et un buffet. M. l'abbé Jürgen Wegner vint le premier jour, et m. l'abbé Alain Nély le second.

M. l'abbé Wegner a exprimé sa joie d'être aux côtés de m. l'abbé Greuter, Curé de notre paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Nanaimo, car ils se connaissent depuis plus de 17 ans et viennent tous deux de Hollande. Le nouveau Supérieur de la Fraternité au Canada a dit qu'il était touché des efforts des fidèles Canadiens par rapport à leur foi. Alors que ceux-ci doivent parfois voyager plusieurs heures pour se rendre à un centre de Messe, les fidèles d'Europe se plaignent quand ils ont une distance de 30 km à parcourir dans le même but.

Le sens de l'humour de l'abbé Wegner fut évident lors d'une rencontre avec les paroissiens, quand il prit plusieurs

photographies des enfants. Lorsqu'on lui demanda un petit commentaire, il écrivit en farce « Je suis le patron. »

Son message plus sérieux fut que les fidèles doivent devenir des exemples dans leur vie de tous les jours. « Je porte la soutane, et les gens me voient et me posent des questions, mais que faites-vous? Les gens sont en recherche de la Foi et de la Tradition. Nous devons les aider; nous devons penser à ces âmes qui vivent dans le péché et à ce qui va leur arriver lorsqu'ils devront paraître devant Notre Seigneur. » C'est en donnant le bon exemple que les gens prêchent, pas seulement par leurs paroles. En plus du bon exemple, dit-il, les gens doivent continuer de prier et d'accepter leurs croix et les souffrances de leur vie comme un moyen de salut. « Quand nous sommes pa-



tients et acceptons la situation où nous sommes placés, que nous prions et attendons le moment de Notre Seigneur, alors notre parenté et nos voisins viendront aussi à l'église. Nous devons faire de notre mieux pour les y amener, quand on fait de notre mieux, ils y viendront. »

M. l'abbé Nély, Deuxième Assistant au Supérieur Général, a donné une conférence à notre groupe le lundi soir, au sujet de la position historique de la Fraternité St-Pie X, de Mgr Lefebvre, et du Vatican (voir l'article en page 4). « Malgré les récents développements, rien n'a changé; aussi longtemps que des nouveautés sont permises dans la Nouvelle Messe. »

Liberté Égalité, Fraternité, les doctrines de la Révolution Française auxquelles Martin Luther a mis la main, se retrou-

vent dans la Nouvelle Messe. « La nouvelle théologie mène à l'athéisme, » a-t-il dit. C'est pourquoi la Fraternité se doit de tenir son bout lorsqu'elle transige avec le Vatican.

La bataille de la Fraternité est de maintenir la fidélité à la Sainte Messe traditionnelle et de continuer la propagation de la Foi, en travaillant dans l'Église et avec l'Église. « Telle est notre dernière chance de sauver l'Église et nos âmes, » a-t-il déclaré.

Les paroissiens ont exprimé leur gratitude pour la visite de ces deux dignitaires, bien qu'on dise que certains ont trouvé qu'avec deux buffets de suite il a été un peu difficile de maintenir sa ligne...

Margo Linder

La Légion de Marie à Toronto - Acies, 22 mars.

Se rappeler l'importance de la dévotion à Marie au sein du système de la Légion, c'est comprendre qu'à chaque année il devrait y avoir une consécration des légionnaires à Notre Dame.

Cette consécration – comprenant à la fois celle des individus et celle du groupe prend normalement place le 25 mars ou un jour proche, et elle est nommée 'Acies'.

Ce mot latin qui signifie une armée disposée en bataille, convient bien à une cérémonie dans laquelle les légionnaires, rassemblés en tant que groupe, renouvellent leur hommage à Marie, Reine de la Légion, et en reçoivent en retour force et bénédiction pour une autre année de combat contre les forces du mal. De plus, le mot est en contraste avec celui de Praesidium, lequel signifie la Légion en



tant que divisée en sections variées, chacune accomplissant sa tâche spécifique.

L'Acies est donc la grande et centrale réunion de la Légion, et il nous faut souligner l'importance de la participation de chaque membre. L'idée essentielle de la Légion, fondement de tout le reste, est le travail accompli en union et sous la dépendance de Marie, sa Reine. Or l'Acies est l'expression solennelle de cette union et de cette dépendance, le renouvellement – individuel et collectif – de la déclaration d'hommage des légionnaires. D'où il est manifeste qu'un légionnaire pouvant y participer et qui néanmoins s'y soustrairait, a peu ou même pas du tout l'esprit de la Légion. Son appartenance à la Légion n'est donc pas un atout pour celle-ci.

CONVICTIONS

Abonnements

Nous invitons tous nos fidèles à s'abonner au magazine « Convictions ».

■ Ce magazine contient des articles vous informant sur les problèmes actuels, sur les relations de la Fraternité avec Rome, sur l'éducation, sur les activités dans les chapelles à travers le pays.

■ Ces articles seront éducatifs, agréables à lire et vous aideront à devenir de meilleurs catholiques.

Vous trouverez le bulletin d'inscription au dos de cette page. Les prix sont affichés sur la page 3 de ce bulletin.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration !

Vous pouvez acheter « Convictions » pour le prix de \$ 3.00 dans les chapelles. Nous conseillons à toutes les familles de prendre un abonnement et de participer ainsi à cet apostolat. Le prix de l'abonnement est de \$ 25.00 par an (dix numéros) pour les abonnés au Canada.